

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Hors du Département.	
Un an	35 fr.
Six mois	18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

AVIS.

A partir du 1^{er} juillet, l'*Écho de l'Ouest* commencera la publication d'un feuilleton du plus haut intérêt,

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT

Par A. DE LAMOTHE.

LES CERCLES D'OUVRIERS.

Le gouvernement vient de nommer une commission d'enquête pour examiner la situation des classes ouvrières.

Les membres de cette commission ne tarderont pas à voir le triste tableau qu'offre dans les grands centres la vie de l'ouvrier célibataire, de cet homme qui n'a pas d'autre chez soi qu'un étroit garni, pas d'autre lieu de repos et de distractions que la rue ou la taverne, là où se fomentent les troubles, là où se contractent ces habitudes d'intempérance qui ne tardent pas à amener le dégoût du travail, la misère, la haine de la société.

Nous espérons que le gouvernement prendra des mesures pour améliorer cette classe digne d'un si grand intérêt.

Mais il appartenait à l'initiative privée, à l'initiative des catholiques, de chercher les moyens d'arracher les ouvriers aux dangers qui les menacent; il appartenait à l'Évangile de défendre le peuple contre les doctrines subversives et les enseignements funestes des prétendus philosophes. Aussi des hommes bien connus par leur patriotisme

et leur foi se sont-ils préoccupés des moyens qui pourraient les conduire à ce but.

Il existe en province depuis quelques années déjà plusieurs cercles où les ouvriers trouvent une bibliothèque bien choisie, des journaux honnêtes, des jeux de toute sorte, où ils peuvent causer entr'eux, se réunir, et où par conséquent ils sont plus à même de se connaître, de s'apprécier, et de pratiquer ainsi la véritable fraternité.

Il est vrai de dire que l'avenir est à la démocratie, dit à ce sujet l'*Univers*, si l'on entend par là l'avènement des masses ouvrières à la vie publique. Nous sommes entrés en effet par la Révolution dans cette nouvelle période historique, qui marque l'arrivée d'une quatrième classe venue au monde politique après un long enfantement de siècles, à la suite du tiers-état. Cette prise de possession est attestée par le suffrage universel qui représente la souveraineté du peuple. La démocratie règne aujourd'hui par le nombre. C'est une sorte d'état barbare dans lequel le vieux monde civilisé est retombé, mais d'où peut résulter cependant un nouvel ordre politique par une nouvelle civilisation chrétienne. Il faut donc conquérir la démocratie à l'Église, c'est-à-dire ramener le peuple à la religion.

Eh bien, le seul moyen d'y parvenir c'est la charité et surtout l'éducation, car l'éducation seule peut directement atteindre l'ouvrier, le peuple.

Toute œuvre d'éducation chrétienne et de préservation pour la classe ouvrière étant une grande institution sociale, nous ne saurions trop encourager les hommes aussi distingués que zélés, députés, officiers, journalistes, banquiers, industriels et autres qui ont résolu de fonder dans les villes, là où le besoin en est le plus grand, des cercles catholiques d'ouvriers qui paraissent devoir exercer une grande influence sur la

moralisation du peuple. Que le zèle et la générosité de tous viennent donc en aide à une œuvre qui comptera certainement un jour parmi les grands établissements régénérateurs et bienfaiteurs de la société.

J.-R. DENAIS.

APPEL DE LA CLASSE 1871.

Le sort des jeunes gens de la classe 1871 a été décidé à l'Assemblée nationale.

Voici les explications qui ont été fournies à ce sujet par M. de Bastard, au nom de la commission, en réponse à une question de M. Seignobos :

M. le comte Octave de Bastard. — Pour répondre aux observations de M. Seignobos, je dirai que la loi actuelle, n'étant applicable qu'à partir du 1^{er} janvier 1873, la classe devant être appelée en 1872, c'est-à-dire la classe de 1871, reste sous l'empire de la loi de 1868.

En conséquence, les opérations du recrutement, qui n'ont pas été faites en totalité pour cette classe, vont être terminées; il va être procédé dans la classe de 1871 au tirage au sort, qui n'a été effectué nulle part.

Quant à la révision, elle a été faite dans 61 départements; elle reste à faire pour 25 autres.

Dans les 61 départements où la révision a eu lieu, les décisions prises sont absolument définitives, car il n'y a rien à y changer. Pour les opérations à faire dans les 25 autres départements, elles auront lieu suivant le mode habituel.

Cette classe étant régie par la loi de 1868, aura la faculté de se faire remplacer, et les remplacés seront placés dans la réserve de l'armée active. Dans les 61 départements où les conseils de révision ont déjà opéré, il y aura une séance supplémentaire au chef-lieu du département pour recevoir la déclaration de remplacement, et prononcer sur les cas d'exemptions prévus en l'article 13 de la loi de 1832, attendu que les conseils de révision qui ont opéré en janvier 1871 n'ont statué que sur les exemptions pour infirmité.

Je crois qu'il ne reste aucun point incertain sur la position de la classe 1871.

LES MANŒUVRES DE L'ARMÉE ALLEMANDE.

Il y a quelques jours, l'*Univers* appelait l'attention du gouvernement sur les grandes manœuvres annoncées pour l'armée allemande d'occupation et qui pouvaient masquer une concentration de troupes. Depuis, une note, presque inaperçue, de l'*Indépendant rémois* nous a appris que les manœuvres étaient remises au mois de septembre et qu'elles auraient lieu seulement par brigades.

Nous nous félicitons, pour les départements occupés, de cette décision, obtenue à la suite de démarches faites par le gouvernement français. Au mois de septembre, il n'y a plus rien à craindre pour les récoltes qui sont terminées; en outre, des manœuvres par brigades seront beaucoup moins onéreuses aux populations que des manœuvres générales.

Mais nous n'en persistons pas moins à appeler l'attention du gouvernement sur ces manœuvres. Si les mouvements de concentration nécessités par les grandes manœuvres d'un corps d'armée de 40 à 45,000 hommes, permettent de masquer, plus facilement que des manœuvres par brigade, des concentrations de troupes sur la frontière, par contre les manœuvres par brigades dissimuleraient beaucoup mieux une augmentation, même notable, de l'effectif de l'armée d'occupation. Des personnes un peu expérimentées s'aperçoivent facilement d'une importante augmentation d'effectif dans un corps d'armée; ils voient bien vite, par exemple, si l'on a réuni 60,000 hommes au lieu de 45,000; tandis que l'augmentation de l'effectif des brigades dispersées est beaucoup moins facile à constater.

Chaque brigade peut, sans attirer l'attention, recevoir 1,000 à 1,500 hommes de plus, ce qui fait de suite 10,000 hommes pour un corps d'armée de 50,000 hommes, chiffre, croyons-nous, des troupes d'occupation. De plus, les mouvements qui se produisent à la fois sur des points divers sont difficilement contrôlés.

Nous croyons volontiers que nos appréhensions sont exagérées; nous désirons vivement que les Prussiens ne songent pas à autre chose qu'à leurs manœuvres; mais, surtout en présence d'un ennemi comme M. de Bismarck, la prudence est toujours utile; et mieux vaut que le gouvernement soit averti hors de propos que de se reposer comme l'empire dans cette trompeuse sécurité qui prépare les désastres.

A. RASTOUL.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

SAVONNE TOUJOURS.

Un soir, vers dix heures, le barbier du collège de Gœttingue se préparait à se mettre au lit, après avoir rasé le menton à une douzaine d'étudiants. Tout-à-coup sa porte s'ouvrit et laisse voir un homme de cinq pieds environ, ramassé dans sa taille, avec un ventre dont la rotundité eût fait honneur à un bourgmestre. Son visage, ses jambes, tout le reste de sa personne donnait les mêmes signes d'embonpoint. Sa mine et son langage étaient d'un bon vivant, d'un homme exempt de tout souci. Ce digne personnage portait un chapeau verni à larges bords, un habit noir, et des culottes de la même couleur, avec des boucles de cuivre. Sa chevelure, frisée et noire comme le jais, descendait de chaque côté sous les bords de son chapeau. Ses moustaches étaient longues et épaisses, et sa barbe avait au moins quatre jours de date.

Le salut qu'il fit en entrant dans le sanctuaire du barbier était plus remarquable par sa familiarité que par sa politesse. Il ferma rudement la porte derrière lui, et s'avança au milieu de la chambre,

les mains dans ses poches, en sifflant comme un laquais.

« Pouvez-vous me raser, ce fut sa première parole.

— Monsieur ! dit le barbier avec l'interrogation de la surprise; et ses yeux se rencontrèrent avec ceux du nouveau venu.

— Pouvez-vous me raser, vous dis-je ? » reprit l'autre d'une voix de tonnerre.

Le barbier était un homme grand et maigre, perché sur des jambes en fuseau, quelque peu avancé en âge; et le courage n'était pas le côté brillant de son caractère. Cependant il avait une trop haute opinion de lui-même, n'étant rien moins que le perruquier des professeurs de l'université de Gœttingue, pour se laisser braver tranquillement dans sa propre maison. Son indignation l'emporta sur un sentiment de crainte, qui, en dépit de lui-même, commençait à le gagner, et il écouta la question de son insolent visiteur avec une résolution qui ne lui était pas ordinaire.

« Vous me demandez, Monsieur, si je puis vous raser ? dit-il en cessant de repasser un rasoir qu'il tenait à la main. Je puis raser tout homme qui a jamais eu barbe au menton; je ne vois pas de raison pour que vous soyez plus difficile à raser qu'un autre, si ce n'est parce que vous avez une moustache

de hérisson, ou de quelque animal de cette espèce.

— Eh bien ! vous me raserez donc ? reprit l'autre, qui, se jetant aussitôt sur une chaise, plaça sans façon son chapeau près de lui, étendit ses jambes énormes aussi loin que le permettait leur courte dimension. Allons, mon vieux, me voilà prêt. » En disant cela, il détacha sa cravate, la posa près de lui, et se mit à se frotter et à se gratter le cou et le menton, des deux mains, avec une apparence de satisfaction. Mais le barbier de l'université n'était pas d'humeur à souffrir de telles familiarités. Il plaça ses lunettes sur son nez maigre et allongé, et, tendant le menton d'un air malin et ironique, il fixa sur l'étranger des regards qui n'étaient rien moins que favorables. Enfin il rompit le silence : « Je vous dis, Monsieur, que je puis raser tout le monde; mais... — Mais quoi ? dit l'autre. — Mais vous, je ne veux pas, » reprit le barbier; et il se remit à repasser son rasoir comme auparavant, sans faire plus d'attention au nouveau venu. Celui-ci parut douter du témoignage de ses oreilles; il regardait le barbier d'un air de surprise et de curiosité. Mais la curiosité fit bientôt place à la colère, qui s'annonça par le gonflement extraordinaire de sa poitrine et par la rougeur qui lui monta tout-à-coup au visage. Peu à peu ses joues enflèrent, et

acquiescèrent presque la rondeur et la dimension d'une énorme citrouille.

« Ne pas me raser, moi ! » s'écria-t-il, vomissant tout-à-coup de ses poumons et de ses joues la masse d'air qui s'y accumulait. L'explosion de cet orage fut terrible. Le barbier tremblait de tous ses membres, mais sans prononcer un seul mot.

« Ne pas me raser, moi ! » Même silence qu'au-paravant.

« Ne pas me raser ! répéta le petit homme une troisième fois, plus haut que jamais, en s'élançant hors de son siège d'un bond tout-à-fait extraordinaire pour sa corpulence. Le barbier en fut alarmé avec raison; car l'autre se plaça devant lui, les poings sur les hanches, les yeux étincelants, et dans une attitude entièrement hostile. Le barbier posa tranquillement son cuir et son rasoir sur la cheminée.

« Vous voulez m'insulter dans ma propre maison ? dit-il avec tout le courage qu'il put appeler à son secours.

Qui parle de vous insulter ? je veux être rasé. Qu'y a-t-il à cela d'extraordinaire ?

— Je ne rase point après dix heures, reprit le barbier; d'ailleurs, je ne travaille que pour les professeurs et les étudiants de l'université. Il m'est strictement défendu d'opérer sur le visage ou sur la

